

Hélioprod « méthanise » à Sénart

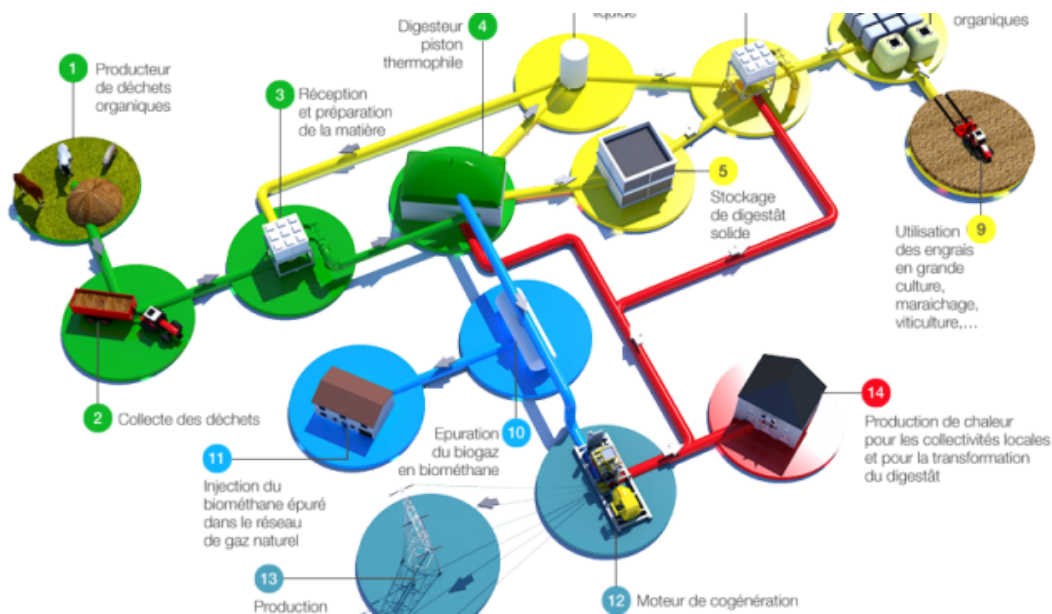
77 Implantations Zoom 17 novembre 2014

Fondée en 2011, Hélioprod fait le pari de la méthanisation. Une unité est déjà sortie de terre. La deuxième verra le jour à l'été 2015 dans l'Ecopôle de Sénart (Seine-et-Marne).

Au total, la société devrait construire près d'une dizaine de projets de ce type dans les quatre ans à venir, essentiellement en Ile-de-France.

A deux pas de la future éco-pépinière de Sénart, l'unité de méthanisation Hélioprod traitera dans un premier temps « 30 tonnes de déchets agricoles, souligne Philippe Perette, co-fondateur de la société, pour atteindre progressivement 50 tonnes par jour environ ». L'unité sera « alimentée à 80 % par le fumier de cheval issu des clubs équestres voisins. Le reste proviendra des déchets verts des collectivités et des co-produits agricoles des exploitations environnantes dans un périmètre de 30 km. Des partenariats ont d'ores et déjà été contractualisés », poursuit-il.

L'objectif : transformer ces déchets agricoles en engrais naturels et en biogaz par un processus de méthanisation (voir schéma ci-dessous). « Le biogaz – réinjecté dans le réseau local via GRDF – fournira de l'énergie pour l'équivalent de 6 000 habitants. Quant à l'engrais, la production sera de 4 000 tonnes environ. »



Le processus de méthanisation tel qu'il sera pratiqué dans l'unité de Sénart © Helioprod

Si la société est promise à de belles perspectives avec la construction d'une dizaine de projets d'unité de méthanisation dans les quatre ans à venir, ses dirigeants affichent un certain scepticisme. « Il est extrêmement compliqué de monter de tels projets. A cela trois raisons, expose Jérôme de Ségogne, co-gérant d'Hélioprod et président du groupe Fulton, promoteur. D'abord la situation géographique. Il faut qu'il y ait une cohérence environnementale et urbaine. Il n'est pas toujours évident que la population accepte ce type de projet qu'elle confond avec une usine de traitement de déchets – polluante et odorante. Reste enfin le souci du financement. Un

chantier comme celui de Sénart, c'est sept millions d'euros. Les banques sont frileuses et méconnaissent ces secteurs. Le dernier frein est administratif. Selon le projet, on peut attendre jusqu'à cinq ans pour obtenir les autorisations. Il faut faire évoluer le cadre réglementaire. »

Et Jérôme de Ségogne de conclure : « Sans cela, l'appel à projet lancé pour la construction de 1 500 méthaniseurs dans les trois ans à venir – prévu dans le cadre de la transition énergétique – me paraît difficilement tenable. »